



Mary Souquet s'est imposée à son premier concours d'orthographe.
Photo La Tribune par Jean Doyon

Tarification imposée par Windsor pour les loisirs

Les citoyens de Val-Joli semblent résignés à avaler la note salée

Jacynthe NADEAU Windsor

Même s'ils ont confié un ultime mandat de négociation à leurs conseillers responsables des loisirs, les citoyens des municipalités de banlieue semblent résignés à absorber la note salée que la Ville de Windsor leur a présentée, pour 1994, au chapitre de la tarification des loisirs.

C'est ce qui ressort d'une rencontre d'information tenue, hier soir, entre les utilisateurs de loisirs et les conseillers responsables de ce dossier à Val-Joli. Une quarantaine de parents étaient présents et ont discuté pendant plus de deux heures sans arriver à une meilleure solution.

Parcille réunion se tenait aussi à Greenlay et à Saint-Claude. Il n'a pas été possible, hier soir, de connaître leur décision. La municipalité de Saint-François-Xavier doit quant à elle faire de même ce soir, à compter de 19 h 30.

«On ne s'endort pas sur la 'switch', a toutefois prévenu un parent de Val-Joli, René Noël. Donnons-nous une chance de se bâtir une stratégie. Il y a des élections qui s'en viennent. Les associations vont s'organiser. L'an prochain on va être là avec une brique et un fanal!»

Car au moment de renouveler les ententes intermunicipales quinquennales, et sous prétexte de mieux répartir le budget de loisirs parmi les utilisateurs, la Ville de Windsor a triplé la quote-part exigée des villes voisines pour profiter de ses installations sportives.

Les ententes ont été rejetées, mais la Ville de Windsor a pris soin d'ajuster aussi la tarification supplémentaire exigée des utilisateurs issus de municipalités non-membres.

Ainsi, selon des offres dites non-négociables, le jeune hockeyeur d'une municipalité de banlieue devra payer, en plus de l'inscription que paie aussi son homologue de Windsor, une somme de 595 \$ pour

pratiquer son sport au Centre J.A. Lemay; soit 100 pour cent 100 pour cent du coût réel de l'activité plus 25 pour cent de frais d'administration. Le patinage artistique, le baseball, la natation, le karaté, l'OTJ, le club de retraités même, sont touchés par ces hausses de frais.

Les municipalités de banlieue ont toutefois convenu de rembourser à leurs contribuables une partie de la note à même leur budget de loisirs. Un moindre mal puisqu'au bout du compte, c'est encore eux qui acquittent la facture.

Pris au piège

«Moi je trouve cela révoltant, n'a pu s'empêcher d'exprimer un parent présent à la rencontre de Val-Joli. J'ai deux enfants qui font du patinage artistique et ça va me coûter 1200 \$ l'an prochain. C'est le double de mes taxes foncières!»

«Pour moi, c'est très clair, ajoute-t-il. L'arena a besoin de réparations. La bibliothèque municipale s'en vient. Le Centre culturel et pa-

trimonial La Poudrière leur a coûté très cher et là, la Ville de Windsor veut que les gens d'en-dehors renflouent les coffres. Même si vous nous remboursez en totalité, ça m'insulte.»

On a bien proposé de boycotter les loisirs pour faire plier la Ville de Windsor. Peine perdue, ce sont les jeunes qui vont en souffrir.

On a aussi fait des approches du côté des loisirs de Bromptonville et de Richmond. Là encore, même si les prix sont alléchants (notre hockeyeur débourse respectivement, en plus des frais d'inscription, un surplus de 60 \$ et 156 \$), l'idée n'a guère soulevé de passions.

«Pas parce qu'on ne veut pas y aller, réagit André Corriveau, un parent impliqué dans le monde du hockey mineur. Mais bien parce que ça ne se peut pas. Windsor manque déjà de temps de glace, Brompton aussi. On ne peut pas prendre un seul joueur de plus. Et puis l'autre chose, c'est que les jeunes ne seront pas acceptés comme ça dans d'autres municipalités.»

Mary Souquet, de Compton, rafle tous les prix du concours d'orthographe au collège

Jean DOYON Compton

«Baudroies aux yeux exorbités, murènes blotties au fond de crevasses exigües, bancs d'aloses surexcitées, requins aux teintes céruleennes...»

Des phrases comme celle-là, il y en avait plusieurs samedi dernier lors du Concours d'orthographe au collège: concours auquel participaient une douzaine d'écoles d'enseignement de l'Estrie et d'une partie du Centre de Québec. Pas moins de 2000 personnes ont relevé le défi dans l'une ou l'autre des quatre catégories, soit les 10-12 ans, les 13-14 ans, les 15-17 ans et les adultes.

Mary Souquet, résidente du village de Compton et présidente du comité d'école, a décroché tous les prix dans la catégorie des adultes. Elle participait à l'exercice au Pensionnat de Compton. Pour sa performance en orthographe, Mme Souquet, qui est réviseur au journal L'Agora d'Ayers Cliff, s'est méritée un ordinateur et un voyage pour deux personnes à Paris.

Chaude lutte

En fait, trois participants ont réussi le même pointage, soit cinq fautes chacun sur 150 mots environ, ce qui a nécessité la tenue d'une épreuve supplémentaire d'orthographe de quinze mots particulièrement ardue.

Avec une seule erreur dans cette épreuve, Mme Souquet a délogé ses adversaires et gagné un ordinateur personnel.

Accompagné de son fils, Élie Jean, Mme Souquet a aussi participé au défi famille et, encore là, ils ont gagné le premier prix. Les gagnants dans les autres catégories sont Amélie Paquette, de l'École Présentation-de-Marie, de Granby, chez les 10-12 ans, Raphaël Provencher-Leduc, du Séminaire de Sherbrooke, chez les 13-14 ans et Benoît Cambron du Petit Séminaire de Québec et anciennement du Séminaire de Sherbrooke, chez les 15-17 ans.

Ironie du sort, Mme Souquet se présentait au Pensionnat samedi dernier, pour inscrire ses jeunes enfants à des activités sportives et, sous l'insistance de Thérèse Bélanger, directrice pédagogique, elle a accepté de participer à l'épreuve amicale d'orthographe avec les résultats que l'on connaît. C'était la première fois qu'elle s'inscrivait à un concours du genre.

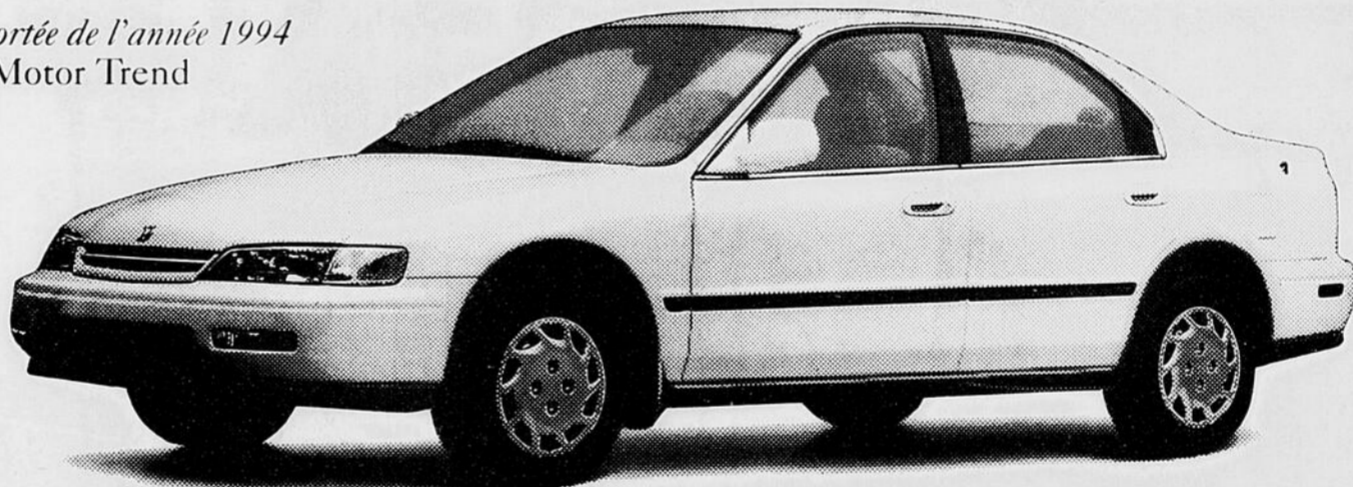
«Certaines personnes désirent développer leurs muscles, mais, chez nous, on préfère plutôt développer notre vocabulaire. La connaissance de la langue, loin d'être une corvée, peut même devenir une activité très agréable pour la famille.»

Invitée à commenter sa performance, elle s'est rappelé les conseils prodigués à la maison lorsqu'elle était enfant. «On me disait toujours que lorsque tu ne connais pas l'orthographe d'un mot, cherches à l'écrire de la façon la plus simple possible.»

Nous ne la contredirons pas...

Oui, vous avez les moyens de posséder la voiture importée de l'année

Voiture importée de l'année 1994
Magazine Motor Trend



HONDA ACCORD LX
298\$*
36 mois

Caractéristiques de l'Accord LX:

- Résistance aux impacts latéraux (normes de 1997)
- Suspension indépendante à deux leviers triangulés aux 4 roues avec barre stabilisatrice avant
- Coussins gonflables avant gauche et droit
- Miroir sur les deux pare-soleil
- Direction et freins assistés
- Programmeur de vitesse
- Rétroviseurs télécommandés
- Télécommande verrouillable du coffre et de la trappe d'essence
- Conduits de chauffage à l'arrière
- Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique
- Montre numérique à quartz
- Tableau de bord complet

HONDA ACCORD EX
358\$*
36 mois

Caractéristiques supplémentaires de l'Accord EX:

- Boîte automatique
- Climatisation sans CFC
- Vitres et serrures électriques
- Rétroviseurs à télécommande électrique
- Chaîne AM/FM stéréo de 50 watts avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs
- Porte-gobelets
- Miroir éclairé sur le pare-soleil droit
- Freins à disque aux 4 roues avec système antiblocage en option
- Rétroviseurs et poignées de porte de couleur assortie à la carrosserie
- Bien entendu, comme toutes les Accord, la berline EX est protégée par la Garantie Sans Détour Honda de 5 ans ou 100 000 km.



* La ceinture de sécurité, on s'y attache. "PLAN 36" de vos Honorables Honda est offert par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Montants basés sur l'utilisation d'une berline Accord LX 1994 neuve à boîte manuelle (GD 551R), soit 298 \$ par mois durant 36 mois (paiement total de 10 728 \$), et d'une berline Accord EX 1994 neuve à boîte automatique (GD 563R), soit 358 \$ par mois durant 36 mois (paiement total de 12 888 \$). Versement initial de 2 500 \$, premier versement mensuel et dépôt de garantie exigibles dans les deux cas. Franchise de 72 000 km (une limite de kilométrage s'applique). S.A.C. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Au terme de la période de 36 mois, le client peut remettre la voiture au concessionnaire Honda ou l'acheter pour une somme déterminée d'avance. Le prix de location peut varier selon le concessionnaire. Informez-vous dès aujourd'hui chez un concessionnaire Honda. CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS SEULEMENT

Deux voleurs armés «invités» à prendre la porte

Gérald PRINCE

Saint-Edmond

Les propriétaires d'une petite épicerie, située dans le village de Saint-Edmond à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Drummondville, ont fait preuve de courage, dimanche soir, en contre-attaquant deux voleurs armés et caoulés, venus les dévaliser.

«On était prêt à les recevoir», commente laconiquement Carol

Soulard, âgé de 50 ans, qui avec sa conjointe, Huguette, ont littéralement obligé les deux voleurs à rentrer.

Tout a débuté vers 21h20, dimanche soir, quarante minutes avant la fermeture du commerce. M. Soulard a soudainement vu entrer deux garçons, vraisemblablement âgés de moins de 20 ans, tenant chacun un couteau de 7 à 8 pouces de lame et la figure couverte de pass-montagnes.

«Ils m'ont demandé de me cou-

cher à terre», mentionne M. Soulard: au lieu d'obtempérer, il s'empara d'une matraque et fonce sur ses agresseurs. L'un des deux voleurs prend rapidement la direction de la porte du commerce vers l'extérieur, alors que l'autre se dirige vers les logements contigus, où habite le couple. La propriétaire, Huguette, reçoit alors le voleur en lui lançant un plat à bonbons à la figure. Vu qu'il ne voit pas d'autre issue, le voleur s'élança pour sauter par le fenêtre, mais heurte le cadre et est re-

tombe sur le sol. M. Soulard, qui s'était emparé d'un bâton de baseball en plus de sa matraque, en assène deux forts coups dans les jambes du voleur avant que celui-ci ne déguerpisse au plus vite en boitant, par la porte du commerce.

Les deux voleurs sont descendus sur la glace de la rivière, située tout près, sont remontés dans le stationnement de l'église, à quelques dizaines de mètres plus loin, et se sont enfuis en auto.

«J'ai fait ce que j'avais à faire»,

affirme, nullement impressionné, M. Soulard, qui vivait une telle aventure pour la première fois de sa vie, même s'il a opéré une station-service en banlieue de Montréal pendant plusieurs années.

A la Sûreté du Québec, on ne cache pas être impressionné par le courage dont ce couple de commerçants de Saint-Edmond ont fait preuve. «C'est certain qu'agir ainsi, ça représente des risques», affirme le sergent Gilles Thériault, responsable de la SQ à Drummondville.

Même si l'alerte a été donnée rapidement, la police n'avait procédé à aucune arrestation hier encore. On avait poussé les recherches jusqu'à aviser les hôpitaux de la région d'avoir à l'œil un jeune homme d'une vingtaine d'années qui se présenterait avec des bleus et peut-être des fractures aux jambes...

Sursis pour le taureau de Gordon Kohl

Gilles DALLAIRE

Canton de Stanstead

La Cour d'appel fédérale a accordé un sursis d'au moins trois semaines à un taureau de grand prix et de grande valeur génétique dont le ministère fédéral de l'Agriculture a ordonné l'abattage en décembre dernier sous prétexte qu'il pourrait être porteur de l'encéphalopathie spongieuse bovine, maladie mortelle mais ni contagieuse ni héréditaire.

Elle a renversé une décision rendue il y a deux semaines par un magistrat de la Cour fédérale, le juge Marc Noël, et a émis une injonction interdisant au ministère fédéral de l'Agriculture d'abattre le taureau de race Highland qui appartient à un éleveur de bovins de Canton de Stanstead, M. Gordon Kohl, jusqu'à ce qu'un autre juge de la Cour fédérale se prononce sur le bien-fondé des motifs invoqués par ce ministère pour justifier son abattage. La cause doit être entendue vers le 7 mars.

L'abattage du taureau a été ordonné quand, au début de décembre dernier, une vache appartenant à

une autre race qui avait été importée du Royaume-Uni par un éleveur albertain a succombé à l'encéphalopathie spongieuse bovine, ainsi que l'a démontré l'examen de son cerveau. Le ministère de l'Agriculture a immédiatement ordonné l'abattage des 270 autres bêtes du troupeau de cet éleveur de même que celui de tous les bovins importés du Royaume-Uni depuis le 1er janvier 1982, soit 31 jours avant que le taureau de M. Kohl n'arrive au Canada. Plus de la moitié des quelque 65 bovins visés par cet ordre ont été abattus jusqu'à présent.

Selon le procureur de M. Kohl, Me John Henderson, la précipitation et l'intransigeance dont le ministère de l'Agriculture a fait montre sont extrêmement troublantes et elles incitent à poser des questions.

«N'importe qui est en droit de se demander si le ministère n'est pas en train d'agir avec un manque flagrant de discernement scientifique uniquement pour apaiser les gros bonnets de l'industrie bovine canadienne qui craignent pour leurs marchés et souhaitent une action immédiate même si elle est contraire aux principes élémentaires de la justice», souligne Me Henderson.

Rappelant que seul un examen du cerveau d'un bovin peut permettre de savoir si l'animal était atteint d'encéphalopathie spongieuse bovine, il s'étonne que le ministère refuse de dévoiler les résultats de l'examen des cerveaux des quelque 300 bovins jugés suspects qui ont été abattus jusqu'ici.

Il se dit aussi d'avis qu'en faisant du 1er janvier 1982 son critère de vie ou de mort, le ministère a agi de façon arbitraire. «En quoi un animal arrivé au Canada 31 jours après cette date est-il porteur du virus de la maladie tandis qu'un animal importé une journée avant cette date serait exempt de la maladie et ne présenterait aucun risque?», demande-t-il en s'étonnant que le ministère ait jeté son dévolu sur une race et, tout particulièrement, sur un animal déclaré en parfaite santé deux fois par année depuis 1990 par ses propres vétérinaires et provenant d'un troupeau qui n'a jamais été exposé à la maladie et où on n'a recensé aucun cas de la maladie.

Me Henderson qui affirme que l'abattage du taureau serait une insulte à la logique scientifique, la maladie ayant une période d'incubation extrême de trois ans à huit ans

et l'animal étant au Canada depuis 12 ans, porte un jugement très sévère sur les fondements de la démarche du ministère. «Le ministère fait fi des dispositions spécifiques de la Loi sur la santé des animaux et tente d'étirer les procédures juridiques pour épuiser financièrement les éleveurs mis en cause qui ne cherchent qu'à obtenir justice», explique-t-il.

Quant à M. Kohl, il est résolu à continuer la lutte qu'il mène pour sauver son taureau, encouragé qu'il est par les nombreux appuis qu'il a reçus, notamment celui des 11 000 personnes qui ont signé une pétition mise en circulation par les étudiants en génie rural de l'Université Laval et celui des personnes qui ont offert de créer un fonds de support financier pour l'aider à payer une partie des frais encourus.

«C'est plus qu'une question de principe, c'est une question de précédent qui est en cause. Si on permet à un ministère fédéral de prendre des décisions à l'emporte-pièce sans fondements véritables, quel éleveur pourra se prétendre à l'abri de toute forme de stupidité administrative?» demande-t-il.

Entre nous

Le motoneigiste succombe à ses blessures

Victoriaville (GB) - Le jeune motoneigiste de Victoriaville-Arthabaska impliqué dans une collision avec une voiture, vendredi en soirée, à l'intersection du chemin Daigle et de la route reliant Warwick à Tingwick, n'a pas survécu à ses blessures.

Transféré à l'hôpital Royal Victoria de Montréal devant la gravité de son cas, Steve Quirion, 15 ans, a rendu l'âme sans avoir repris conscience. Il était gardé en vie artificiellement. Après quelques heures d'hésitations, les parents de l'adolescent ont convenu de le libérer et de faire don de ses organes.

Rappelons que l'accident est survenu lorsque le jeune motoneigiste tentait de traverser la voie publique.

Par ailleurs, un carambolage qui s'est produit en après-midi dimanche, à la hauteur de Manseau sur l'Autoroute Jean-Lesage, sur le territoire de la Sûreté du Québec d'Arthabaska, a coûté la vie à un automobiliste américain du Massachusetts. Deux autres personnes ont subi des blessures dans l'accident de la circulation.

Diverses accusations pour Ouimet aujourd'hui

Victoriaville-Arthabaska (GB) - Arrêté jeudi dernier lors d'une perquisition conjointe menée par la GRC du poste de Drummondville et la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, dans un rang de Sainte-Eulalie, Mario Ouimet comparaitra au Palais de justice d'Arthabaska aujourd'hui pour faire face à diverses chefs d'accusation.

Au moment d'écrire ces lignes, en fin d'après-midi hier, le procureur de la Couronne au dossier dans le district, Me Gérard Milot, n'avait déposé qu'une plainte (un recel d'une remorque remplie de meubles de bureau volés dans la région de Saint-Hyacinthe) contre l'individu. Tout porte à croire cependant que plusieurs autres apparaîtront au rôle ce matin.

Lors de l'opération policière menée sur la maison de ferme de Sainte-Eulalie (à une quarantaine de kilomètres de la capitale des Bois-Francs), mercredi dernier, rappelés que les agents de la paix avaient inventorié une quantité impressionnante de biens présumément volés.

Parmi ceux-ci, il y avait deux camions six roues, la remorque dont il est question plus haut, un "bulldozer", deux autos-caravanes, des téléviseurs, des outils, etc. Les policiers ont aussi saisi une soixantaine de plants de marijuana en culture.

Problème d'eau à Stanstead et Rock Island

Rock Island (YR) - Un bris dans le réseau d'aqueduc de la compagnie International Water, qui alimente les villes frontalières de Rock Island et de Stanstead, a forcé les deux municipalités à puiser temporairement l'eau potable dans la rivière Tomifobia.

M. Gilles Blais, surintendant des travaux pour la ville de Rock Island, a indiqué hier que les citoyens des deux municipalités devront donc temporairement faire bouillir l'eau avant d'en boire.

Le bris dans le réseau de International Water s'est produit en après-midi, dimanche, entre Long Pound, où l'eau est puisée, du côté américain, et Rock Island.

M. Blais n'est pas en mesure de dire quand le bris pourra être repéré et réparé. Les usagers du réseau d'aqueduc de Rock Island et de Stanstead en seront avisés.

Trois blessés à Robertsonville

Thetford Mines (NF) - Une violente collision frontale survenue vers 18h45 dimanche soir sur la route 112 a causé de graves blessures aux trois occupants des véhicules impliqués.

L'impact est survenu à la sortie nord de Robertsonville sur le tronçon connu sous le nom de rang 6 de Robertsonville. L'un des deux conducteurs impliqués a perdu le contrôle de son véhicule et est allé percuter l'automobile venant en sens inverse. La vitesse, la visibilité réduite et la chaussée glissante seraient à l'origine de la collision.

Les blessés, un résident de Thetford Mines et deux personnes de Charlesbourg de passage dans la région pour assister au Festival nord-américain de la motoneige, ont été délogés à l'aide des pinces de désincarcération. Ils ont subi de sérieux traumatismes dorsaux et cervicaux. Ils ont été conduits au Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA) par les ambulanciers de Cambi.

Au moins cinq blessés

Canton de Brompton - Une collision impliquant deux véhicules a fait au moins cinq blessés dimanche soir, route 143, non loin de l'intersection du chemin des Écossois.

La chaussée rendue glissante par la neige aurait surpris un des deux conducteurs qui est allé s'écraser contre un véhicule venant en sens inverse.

Les pompiers ont été appelés à intervenir avec les pinces de survie.

C O N C O U R S

La Tribune EN JEUX

4 200\$

à gagner

100\$ PAR SEMAINE

plus

GROS LOT DE 3 000\$

(moitié du prix pour les non-abonnés)

**TIRAGE
DU GROS LOT
LE VENDREDI
13 MAI 1994
PARMI TOUT LE
COURRIER REÇU**

DU LUNDI AU SAMEDI, La Tribune PUBLIE UN JEU DIFFÉRENT.

- LES LUNDIS PERDUS (mots perdus)
- LES MARDIS CROISÉS (mots croisés)
- LES MERCREDIS QUIZ (questions sur les connaissances)
- LES ERREURS DU JEUDI (trouvez les 7 erreurs)
- LES VENDREDIS DIVERS (jeux pour tous)
- LES SURPRISES DU SAMEDI (alternance de jeux)

Pour être éligible aux tirages, vous n'avez qu'à jouer, remplir le coupon de participation et retourner le tout à :

CONCOURS «LA TRIBUNE EN JEUX»
C.P. 2450
Sherbrooke
Québec J1J 4H3

Vous pouvez apporter votre courrier à La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke.
Un seul coupon de participation par enveloppe.
Règlement disponible à La Tribune.

R È G L E M E N T

1. La Tribune offre à ses lecteurs la chance de participer à un tirage de 100\$ par semaine (pendant 12 semaines) ainsi qu'à un gros lot de 3000\$ qui sera tiré le vendredi 13 mai 1994. Les personnes gagnantes non abonnées (par camélot, routes motorisées ou par la poste) recevront la moitié du prix. La Tribune remettra donc entre 2100\$ et 4200\$.
2. Le concours «La Tribune en Jeux» débute le lundi 7 février 1994 et se termine le vendredi 13 mai 1994.
3. La Tribune publie un jeu différent du lundi au samedi entre le 7 février et le 30 avril 1994 inclusivement. Il y a les Lundis Perdus (mots perdus), les Mardis Croisés (mots croisés), les Mercredis Quiz (questions sur les connaissances), les Erreurs du Jeudi (trouvez les 7 erreurs), les Vendredis Divers (jeux pour tous) et les Surprises du Samedi (alternance de jeux). Pour participer, il suffit de compléter les jeux en question (avoir les bonnes réponses), de remplir dûment le coupon de participation et de faire parvenir le tout à La Tribune. Une personne peut participer plus d'une fois aux tirages. Les réponses des jeux seront disponibles sur demande à la fin du concours.
4. Un tirage de 100\$ sera effectué à La Tribune parmi tout le courrier reçu chaque vendredi à 16 h 00 (du 18 février au 6 mai 1994 inclusivement, donc 12 tirages). Le gros lot de 3000\$ sera tiré le vendredi 13 mai 1994 à 16 h 00 parmi tous les coupons de participation reçus.
5. Les gagnants seront avisés par La Tribune de la façon de prendre possession de leur prix et leurs noms seront publiés dans La Tribune. Le prix devra être accepté tel quel, aucune substitution ne sera possible.
6. La décision de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront avoir répondu correctement à la question d'habileté suivante: $25 - 10 \times 3 + 5 \div 2 =$
7. La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus des montants indiqués à l'article 1, même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
8. Aucun fac-similé ou reproduction ne sera accepté.
9. Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été acquittés par La Tribune. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux.
10. Les employés de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

Denis Messier en liberté...



Pierre Cameron



Daniel Roy



Daniel Lambert



pour la nouvelle année il a décidé de prendre des résolutions. L'une de ses résolutions est de se mettre en bonne forme afin de bien performer dans ses parties de squash. À suivre...

CLAUDE «Mutt» DUSSAULT apprenait tout dernièrement de la bouche de son fils **MARTIN**, que l'amie de ce dernier, **RENEE BI-BEAU**, attendait la visite de la cigogne pour le mois d'octobre prochain. L'événement ferait de «Mutt» un grand-père...et depuis l'annonce il ne porte plus à terre malgré le poids de la nouvelle...

Le sympathique **JEAN-MARTIN GODBOU** du bar Le Contact, Wellington Sud, consacre beaucoup de temps au bénévolat. Il met même du temps non pas à défendre les couleurs du Canadien, mais à porter leurs couleurs...

LOUISE SIMONEAU, comptable de l'Institut Val-du-Lac, éprouve toujours de grandes émotions à dévaler les pentes de ski. Sans être une **NANCY GREENE**, il semblerait que dans les compétitions Louise gagne sa bonne part de médailles. Est-ce qu'une vérification s'impose!

Visant une place au sein de l'équipe olympique canadienne, **DANIELLE LAVALLIERE**, la souriante réceptionniste de Val-du-Lac, a eu le malheur de se «défaire» à la coupe de la paroisse Ste-Famille, **MARIE-PAULE LACROIX**, V-P du comité du 50e, a eu droit à une p'tite fête dans le cadre de la fête de l'amour. Organisatrice, musicienne, quoi encore... la femme de Gérard... Honolulu!

L'ex-grand Chevalier de colombe du conseil 10107 a participé à la fête de l'amour à Ste-Famille. La paroisse Ste-Famille a 50 ans, mais **NOËL BAILLARGEON** à 52 ans avec Margot... Toujours dans le cadre de ce 50e de la paroisse Ste-Famille, **MARIE-PAULE LACROIX**, V-P du comité du 50e, a eu droit à une p'tite fête dans le cadre de la fête de l'amour. Organisatrice, musicienne, quoi encore... la femme de Gérard... Honolulu!

AU PAYS DE MOUSQUIRI!

Aussitôt le tournoi Mousquiri complété, le président **RENÉ THIBAUT** s'est envolé vers le Mexique, où il profite au cours des prochaines journées, de vacances bien méritées en compagnie de sa conjointe **CLAUDETTE**...

À sa première expérience au niveau du comité exécutif, **DANIELLE ESCLAPEZ-CÔTÉ** a joué un rôle majeur au sein de la trésorerie. Les affiches et albums Mousquiri qu'elle a conçu étaient par ailleurs fort demandés par les gens de l'extérieur de Richmond en visite au tournoi...

Toutes les équipes pouvaient compter sur de bruyants supporters; mais ceux des **FAUCONS** de Pointe-Lévy BB se sont distingués par leur joie de vivre et l'appui constant manifesté à leurs jeunes en dépit de la défaite...

Le policier **GILLES HAMEL**, qui a déjà joué avec les Américains de Rochester dans la ligue Américaine de hockey, lorsqu'il faisait partie de l'organisation des Sabres de Buffalo a fait des heureux. En effet les parents de l'équipe de Rochester BB furent agréablement surpris de pouvoir le rencontrer...

De passage au tournoi Mousquiri, **JEAN BÉLISLE**, le représentant de la Brasserie Molson-Okeefe, a félicité les organisateurs pour l'excellent travail réalisé au tournoi, en particulier le comité responsable du bar qui était sous la responsabilité de **ROMÉO BOUTIN**. Ce dernier a noté le travail et l'étroite collaboration de **YVAN CARRIER** entre-autres...

L'ex-président **JEAN-YVES BOURGAULT**, qui a été à la tête du tournoi au cours des quatre dernières années, a apporté sa contribution en assis-

tant **ROBERT DALTON** et **DANIEL MÉNARD** au niveau du comité de la régie...

CHUCKY NIXON est tellement un spectateur assidu aux matchs du tournoi Mousquiri et ce depuis plusieurs années, que le comité songe à demander aux responsables de l'aréna d'inscrire son nom sur le banc qu'il occupe d'ailleurs toujours au même endroit...

Parmi les mascottes qui se sont arrêtées au pays de Mousquiri, la mascotte **YOUPI** des Expos de Montréal au Centre sportif P.E. Lefebvre de Richmond fut très populaire. **YOUPI** devait aussi prendre le temps de s'amuser avec **ATOUCOU**, la mascotte des Faucons de Sherbrooke et **ATOMIX**, la représentante de Magog...

RICHARD MARTEL, annonceur maison depuis plusieurs lunes au tournoi Mousquiri et fils de feu **ROGER MARTEL**, registraire pendant 20 ans, s'est vu décerner le trophée **JEAN DION** par le comité organisateur du tournoi. Ce trophée est remis à des bénévoles qui s'illustrent dans l'ombre depuis plusieurs années pour la cause du tournoi...

RICHARD MARTEL est le récipiendaire de cette année en compagnie de **GAËTANE BEAUBIEN-McGEE**, qui a été responsable de la perception au public pendant plusieurs années au tournoi Mousquiri. Cependant la rumeur voulant que Richard lègue sa plaque au bureau de l'aréna est fautive, semble-t-il...

Mme **LUCILLE LEFEBVRE** épouse de feu Paul-Emile Lefebvre, n'a pas raté beaucoup de parties au tournoi. Elle se fait un devoir d'encourager toutes les équipes mais elle a une faible pour les Olympiques de Richmond B, qui étaient dirigés par son fils **PAUL** et qui alignent son petit-fils **BENOÎT**...

En raison de la performance de son fils **CARL**, le directeur des

Chapeau...

RENÉ



Plus de 700 jeunes hockeyeurs, regroupés à l'intérieur de 44 équipes, se sont amusés en compagnie de la mascotte Mousquiri au 31e tournoi national atome de Richmond. Le notaire René Thibault était à la tête du Comité organisateur de ce tournoi, le plus ancien après le tournoi pee wee de Québec. Un p'tit coup de chapeau à René et toute son équipe de la part des géants, entraîneurs, parents et joueurs qui sont passés à Richmond.

loisirs **JACQUES PAQUETTE** s'est rongé les ongles jusqu'au sang. Par chance que l'équipe de fiston n'a pas atteint la finale B, lui manquerait peut-être un doigt!

L'annonceur-maison **CLAUDE BEAUBIEN** se prépare t-il à une nouvelle carrière à la piste de courses Blue Bonnets, lui qui déjà agit comme juge lors des programmes de courses sous-harnais?...

Pour un petit nouveau comme organisateur au tournoi Mousquiri, **NORMAND CARPENTIER** s'est débrouillé admirablement bien. L'est-il autant le jour de son «anniversaire»?...

La troupe de patin artistique Les Tourbillons de Richmond a présenté, tout comme l'an dernier, un excellent spectacle au tournoi Mousquiri. Les membres de l'organisme présidé par **GAËTANE BÉGIN** ont été une fois de plus à la hauteur de la situation...

Parlant de **GAËTANE BÉGIN**, certaines personnes ont confié qu'elle était une véritable maniaque de hockey!...

PIERRE CAMERON et plusieurs autres bénévoles du club Progrès travaillent actuellement à la préparation de l'activité. Toujours à propos de Pierre, il distribue les amendes généreusement au cours des soupers du club...

La présidente **LURAINE MARTEL** a toujours plein de projets pour les membres du club **PROGRÈS** et elle sait motiver son monde. Les Grand Frères et Grandes Soeurs de Sherbrooke, la Grande Table, la Fondation Rock Guertin, le Réseau des familles monoparentales de l'Estrie, Halte garderie, la Fondation des anciens du Séminaire Salésien de Sherbrooke et les Jeux olympiques spéciaux, sont des organismes aidés par le club Progrès...

MARC BÉRUBÉ, de la Sûreté municipale de Sherbrooke, a suscité l'intérêt des membres du club Optimiste par sa conférence sur le volet communautaire de son travail...

MICHEL PELLETIER n'est pas seulement un excellent gardien de but de la Ligue de hockey amicale de l'Estrie, mais aussi un entraîneur apprécié dans le hockey mineur...

Parlant de la Ligue amicale, le vétéran **DANIEL ROY**, de l'équipe Canadian Tire, s'est absenté en raison d'une blessure. On raconte toutefois dans les coulisses que Daniel «se ménage» en vue des séries éliminatoires...

Encore aujourd'hui, ça demeure vrai, il faut se tourner la langue dix fois avant de parler! En dépit d'un hiver froid, la voiture de **RAYMONDE DUBOIS** a toujours répondu à l'appel le matin, et cette gentille dame ne se gênait pas pour vanter son bolide... et son talent de pilote. Un bon matin, sa voiture l'a laissé tomber et les gens du coin lui ont promis de le dire à tout le monde par le biais de «Messier en liberté». Question de vérifier si ses amis passerait par la parole aux actes, **RAYMONDE** devient une nouvelle abonnée pour ne rien manquer. Alors voilà Raymonde...

Bien connu dans le monde du vélo, **GEORGES COUTURE** réoriente sa carrière en devenant représentant pour Pascal Hotellerie. Georges devait prendre soin de vérifier qu'il allait faire ses visites à la clientèle non pas en vélo... mais en auto...

Agent immobilier, **DANIEL LAMBERT** connaît un début d'année 94 très mouvementé. Nouveau papa, il vient de fusionner Le Permanent avec la Capitale, dont il devient propriétaire. Comme si ceci n'était pas assez, c'est maintenant l'acquisition de La Capitale-Magog qui le préoccupe. Bonne année!

YVAN COUTURE, représentant publicitaire à La Tribune, est reconnu pour son goût quant à la tenue vestimentaire. Présent au dernier spectacle de **MARIE-LISE PILOTE**, il devait servir de cible d'un soir à l'artiste, qui sans arrêt se moquait de lui à cause de ses agencements de couleurs...Ouf, bien visé Marie-Lise!

Le professeur **GUY LEMIRE** du C.B.R.P. est un gars de caractère et

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv
C'est le moment de faire des économies. Des frais imprévus risquent de vous "tomber dessus". Si vous attendez un geste d'un ami, vous serez bien reçu. Cependant cela ne doit pas de même pas déclencher chez vous une crise de découragement.

Versseau du 21 janv. au 19 fév.
Essayez de réagir contre tout état d'âme dépressif. Fuyez les personnes pessimistes. Ce n'est pas le moment de prendre une décision d'ordre financier. Vous n'avez pas l'esprit suffisamment disponible.

Poisson du 20 fév. au 20 mars
Enfin les événements semblent tourner à votre avantage. C'est le début d'une période constructive. Excellente période pour votre travail. Mais vous devrez redoubler d'efforts pour obtenir des résultats appréciables.

Bélier du 21 mars au 20 avril
La vie de famille vous accapare complètement. Un peu d'exercice au grand air vous ferait pourtant le plus grand bien. Votre vie privée heureuse et sans problèmes risque de faire des jaloux. Ne laissez personne se mêler de vos affaires.

Taurus du 21 avril au 20 mai
Des personnes éloignées occupent vos pensées. Pourquoi ne pas reprendre contact avec elles? La journée commence assez mal. Vous allez vous "lever du pied gauche". Réagissez vite. Sinon, vous ne ferez rien de constructif.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin
Retards dans vos projets. Examinez calmement ce qui freine ainsi vos progrès. Ne laissez pas s'établir de malentendus avec une personne qui peut vous aider dans votre carrière. Il serait plus sage de la ménager.

Cancer du 22 juin au 22 juillet
Ne craignez pas d'exprimer ouvertement l'admiration que vous éprouvez pour quelqu'un. Tâchez d'être un peu plus démonstratif! Aujourd'hui vous devriez faire des rencontres passionnantes. Par contre protégez vos intérêts.

Lion du 23 juillet au 23 août
Soyez sur vos gardes. Vous pourriez être victime d'une manœuvre malveillante. Ne faites pas trop confiance à ceux qui vous entourent. Opportunités financières intéressantes.

Vierge du 24 août au 22 sept.
Vous vous sentez en forme. Vous êtes plus sûr de vous... et de votre charme. Bonne soirée tranquille. Vous avez besoin de calme et de repos. Etant vous-même très nerveux, vous n'avez pas intérêt à fréquenter des personnes du style "atomique".

Balance du 23 sept. au 23 oct.
Vous pourrez régler un bon nombre de questions en instance. A condition, bien sûr, de faire preuve d'énergie et d'assurance. Développement lent mais constant de votre situation professionnelle. Ne rêvez pas l'impossible pour le moment.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.
Une vieille rancune risque d'empoisonner vos rapports avec un proche. Soyez le plus intelligent des deux. Tirez un trait sur le passé. La discrétion sera votre plus grande force. Ce soir, vous aurez de la chance.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.
Vous vous attirerez la sympathie d'une personne influente. Même si vous détestez "faire des courbettes", essayez tout de même de profiter de cette situation. Bonne intuition. Il serait sage de cesser une fois pour toute de ressasser le passé.

MOTS PERDUS

6 lettres: rire 061

B	O	U	T	A	D	E	H	S	I	O	V	I	R	G
T	R	N	I	D	A	B	E	S	P	R	I	T	A	I
A	R	I	F	U	R	M	R	M	U	V	O	I	A	R
B	I	J	M	U	R	E	I	O	A	T	E	N	M	I
E	E	O	E	A	G	U	J	R	C	T	C	U	I	E
U	U	I	A	R	D	U	E	O	E	A	S	I	M	E
Q	R	E	M	T	T	E	E	C	U	E	R	I	R	S
S	E	E	O	N	I	I	H	N	R	I	M	D	O	I
A	G	U	U	D	I	D	P	I	U	A	R	R	T	R
M	R	E	R	O	E	C	R	Q	L	O	F	T	E	I
E	A	A	I	R	J	E	H	U	L	A	I	E	I	S
P	H	G	I	L	R	V	I	E	O	A	R	S	U	E
R	C	T	I	O	A	P	A	R	T	E	I	Q	T	T
I	A	E	R	E	I	F	E	T	E	R	E	A	T	T
S	O	T	I	E	C	R	A	F	A	C	E	T	I	E

air, aise, ami*, amour, aparté, badin, boutade, brimade, brocard, charge, drôle, ébat, esprit, étourdi, facétie, farceur, fêter, fière, folle, fugue, galeté, girie, grivois, hardi, hilarité, ironie, jeu, jole, jouer, magie, masque, mépris, mine, muse, niche, nique, pitre, quiet, ravi, réjouir, rictus, rieur, rire*, risée, risette, satire, sotie, tour, trait, vie

solution du numéro 060 : seigle

BIEN PARLER

Prescription ou ordonnance?

Contrairement à ce que croient de nombreuses personnes, le petit papier souvent difficile à déchiffrer que le médecin remet à un malade se nomme **ordonnance** et non pas prescription. Cette confusion est attribuable au fait que le mot anglais prescription, dans le domaine médical, signifie à la fois **ordonnance** et **prescription**.

Le mot **ordonnance** désigne le document qui contient les prescriptions faites pour le traitement d'un malade par un professionnel de la santé dûment habilité, et qui prévoit, en particulier, l'usage de médicaments, d'exams et de soins. L'ordonnance est indispensable à la délivrance de certains médicaments.

En revanche, le terme **prescription** désigne un conseil thérapeutique, un ordre ou une recommandation émanant d'un professionnel de la santé dûment habilité. Bref, une **ordonnance** constitue une ou des prescriptions formulées par écrit.

Une collaboration de l'office de la langue française

LES BANDES DESSINEES

BLONDINETTE

NOUS VOULONS TOUS UNE AUGMENTATION... JE VAIS DONNER UNE ACTION... C'EST UN SEUL LEQUEL?

DONNEZ A TOUS OU A PERSONNE! C'EST CA MON CHOIX? HA HA!

HO-HO-HO HA HA HA JE CROIS QU'ON S'EST FAIT AVOIR ENCORE!

HÄGAR L'HORRIBLE

MON ESTOMAC EST TOUT A L'ENVERS! VRAIMENT?

IL SEMBLE A LA BONNE PLACE!

LUI, C'EST SA TÊTE QUI VA SE RETROUVER A L'ENVERS!

M. ABERNATHY

J'AI HÂTE D'ÊTRE EN VACANCES, TU SAIS! MON ONCLE AUSSI.

IL SE FAT BRONZER.

BLONDINETTE

CRASH!

JE PEUX T'AIDER A MONTER EN VOITURE?

QUE S'EST-IL PASSE? A RENCONTRE UN SAC PLEIN DE CARTES DE NOËL.

Vivre

Une première semaine de la qualité

85 p.c. des entreprises échouent dans l'implantation du concept

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Une première au Canada. Et issue du milieu étudiant. Une semaine de la qualité.

Une semaine susceptible de rejoindre jusqu'à 7000 personnes en Estrie, signale M. Philippe Bisson, étudiant de la maîtrise en gestion de la productivité humaine, l'initiateur de cette activité auquel se sont joints des étudiants de la faculté d'Administration et des Sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke.

«J'ai eu l'idée d'organiser une semaine de la qualité en lisant un document de l'Association québécoise de la qualité régionale de l'Estrie qui parlait d'un tel projet», raconte M. Bisson.

Parmi ses motivations, Philippe Bisson mentionne la volonté des étudiants de mettre en valeur l'Université de Sherbrooke, où signale-t-il, on trouve, par exemple, un programme de «maîtrise en génie mécanique en génie-qualité», une première au Canada ici encore. «Le marché de l'emploi étant restreint, le projet est aussi une occasion de nous vendre comme étudiants.»

Effectivement, estime Mme Michèle Dionne, la présidente de l'Association québécoise pour la qualité régionale de l'Estrie, «il est intéressant que l'initiative vienne du milieu étudiant, puisque ce sont les administrateurs et les gestionnaires de demain. C'est impressionnant de les voir aller!».

L'objectif de l'Association est de

promouvoir l'amélioration continue de la qualité des produits et services au Québec.

Comme organisateurs, les étudiants ont trouvé en elle une collaboratrice intéressée, il va sans dire, et fort utile aussi puisqu'elle a l'expérience de l'organisation d'événements.

Du 14 au 17 mars

La semaine de la qualité se déroulera sur quatre jours, du 14 au 17 mars, et prendra diverses formes. Des conférences présentées sous la forme de midi-conférences permettront des échanges entre étudiants, professeurs et spécialistes de la région. Les sujets tenteront de couvrir le plus de domaines possible liés à la qualité: ressources humaines, ingénierie, informatique, marketing, comptabilité, gestion.

Deux visites industrielles sont aussi organisées pour les étudiants, chez IBM et chez Bombardier, où les entreprises démontreront comment elles gèrent la qualité de façon concrète, tant au niveau de l'ingénierie qu'au niveau de l'administration.

La semaine de la qualité se terminera par un souper-causerie auquel se joindront des invités comme le ministre de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, ainsi que M. Louis A. Tanguay, président de Bell Québec. Les participants auront l'occasion de partager avec eux sur la qualité.

Au-delà des mots et des idées,



Michèle Dionne



Philippe Bisson

dit Michèle Dionne, la qualité prend tout son sens devant la concurrence internationale. Philippe Bisson ajoute qu'une entreprise en région ne peut fermer les yeux aujourd'hui sur le fait que des entreprises internationales viennent s'installer juste en région pour la concurrence. De là l'importance de viser la qualité et du produit et du service.

85 p. cent d'échecs

Mais les expériences d'implantation de la qualité ne sont pas toutes réussies. «Près de 85 pour cent des entreprises qui en font l'expérience échouent, raconte Michèle Dionne. Car il ne s'agit pas que d'une recette à utiliser; c'est toute une philosophie qui est en cause. C'est une révolution culturelle que doit vivre une entreprise. Il faut qu'elle soit prête à se remettre en question.»

Les organisateurs de la semaine de la qualité ont invités les membres de l'Association québécoise de la qualité régionale de l'Estrie, les membres de l'Ordre des ingénieurs, les délégués de la Chambre de commerce de Sherbrooke, les entreprises membres de la Maison régionale de l'industrie et les membres de l'Association des gestionnaires de ressources humaines de l'Estrie, ainsi que les étudiants de la faculté des Sciences appliquées et de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke.

Drummondville se dote d'une maison de la famille

Drummondville (GP)

La ville de Drummondville vient de se doter d'une maison de la famille, qui devrait pouvoir ouvrir ses propres locaux d'ici un mois ou deux.

«L'idée origine d'un grand sentiment d'isolement, dû à plusieurs facteurs connus, comme la monoparentalité, le réseau social faible, les problèmes socio-économiques, le manque de reconnaissance du statut familial», explique Anne-Lise Caron, la porte-parole des responsables du projet.

La «Maison de la famille» a été incorporée le 17 décembre dernier comme organisme sans but lucratif et vise à favoriser les échanges et partager le vécu de la famille. Favoriser l'entraide entre parents, leur offrir ressource et formation, les revaloriser dans leur rôle d'éducateur, etc. voilà autant d'objectifs

envisagés.

Dans les prochaines semaines, les responsables de la Maison élaboreront des projets d'ateliers-causeries, de conférences, de cours, de services d'entraide familiale et des activités sociales.

Pour le moment, en attendant d'organiser ses locaux, les responsables peuvent être joints au Centre d'Action bénévole, au 247 de la rue Lindsay, près de Marchand, qui sert de pied-à-terre à l'organisme naissant. Une soirée d'information sur ce projet est annoncée pour le 23 mars à 19h30 au Centre documentaire Côme Saint-Germain, rue des Ecoles. La présidence de l'organisme est assurée par Lyne Allaire, assistée de huit directrices bénévoles. On invite toutes les personnes intéressées à adhérer à l'organisme, tant pour en bénéficier que pour y faire du bénévolat.

Dans 16 régions du Québec, 66 maisons de la famille ont vu le jour depuis une quinzaine d'années.

Santé+Info



Dr Pierre Ricard

Président

Association des dermatologistes du Québec

Au Québec, l'acné frappe 83 p. cent des adolescents

A peu près tous les adolescents et les jeunes adultes présentent, à un moment de leur croissance, des lésions d'acné. L'acné bien sûr, n'est pas une maladie dangereuse, mais les lésions qu'elle entraîne peuvent marquer les adolescents tant sur le plan psychologique que sur le plan physique. Souvent par ignorance ou négligence, certains d'entre eux devront malheureusement traîner toute leur vie les stigmates de ce désordre physique. Il faut donc prendre la situation en main sans hésiter et suivre les recommandations propres à aider l'adolescent à contrôler ce problème.

Qu'est-ce que l'acné?

Maladie de la peau atteignant le visage, le cou, la poitrine ou le dos, l'acné se caractérise par des points noirs et des points blancs appelés comédons, des boutons rouges que l'on nomme papules et des boutons à tête blanche, les pustules. Lorsque l'acné s'aggrave, on assiste parfois à la formation de nodules, de kystes et de cicatrices. La peau grasse et les cheveux huileux sont pratiquement indissociables de l'acné.

L'acné apparaît, dans la plupart des cas, au début de la puberté, entre dix et douze ans, parfois même un peu avant, pour disparaître au début de la vingtaine. L'acné peut cependant persister et même faire son apparition après 20 ans. Pour des raisons encore inconnues, la gravité et la durée varient d'une personne à l'autre.

Quelle est la cause de l'acné?

La cause exacte de l'acné est encore inconnue mais nous savons comment évolue la maladie. Au moment du passage de l'enfance à la puberté, les hormones sexuelles aident à la transformation du corps de l'enfant en celui d'un jeune adulte. Ces mêmes hormones stimulent par la même occasion les glandes sébacées de la peau qui fabriquent les huiles naturelles de l'épiderme, le sébum. Cette substance grasse emprunte les canaux sébacés pour parvenir à des petits trous, appelés pores, situés à la surface de la peau.

Chez ceux qui souffrent d'acné, il y a une plus grande activité des glandes sébacées et leur conduit excréteur devient éventuellement obstrué par un petit bouchon constitué de sébum séché, de peaux mortes et de bactéries, dont le P. acnes; c'est le comédon. Si le comédon communique avec la surface de la peau, il apparaîtra comme un point noir. Cette couleur est due à un pigment: la mélanine (et non à la saleté). Ce type de comédon n'est que disgracieux, il n'est pas très malicieux! Mais, si le comédon reste enfoui sous la surface de la peau, il devient alors un microkyste et la suite des événements est parfois plus dévastatrice. La glande sébacée et son canal excréteur ainsi obstrués peuvent finir par éclater, un peu comme un volcan. Ces substances étant très irritantes, elles entraîneront, en se répandant, les lésions que l'on connaît. Certaines de ces lésions restent superficielles et guérissent sans laisser de cicatrices, alors que les plus graves et les plus profondes laisseront souvent la peau, à vie.

La première démarche à faire, surtout si les lésions sont importantes, consiste à consulter un dermatologue.

Comment traiter efficacement l'acné?

Il n'y a pas de traitement unique pour l'acné. Ce n'est qu'après avoir étudié l'importance des lésions et la tolérance aux médicaments que le médecin sera en mesure de recommander une combinaison adéquate de différents produits. Ceci explique pourquoi le traitement individuel prescrit à un sujet ne convient pas nécessairement à un autre.

La médication: d'abord il existe un certain nombre de savons et de produits nettoyants qui ont pour but d'assécher les lésions et d'absorber l'excès de sébum produit par les glandes. D'autres lotions, crèmes et gels au soufre ou au peroxyde de benzoyle ont un effet semblable ou complémentaire. Enfin, un dérivé de la vitamine A, l'acide rétinoïque, enraye la formation de comédons. Dans les cas plus graves, on doit avoir recours aux antibiotiques administrés par voie orale, en capsules, ou sous forme de lotions appliquées directement sur les régions atteintes. L'acutone est actuellement le seul médicament efficace dans le traitement des cas sévères d'acné car il élimine les risques de cicatrices.

Autres soins: dans plusieurs cas, l'exposition aux rayons ultraviolets naturels (soleil) améliore temporairement l'acné. Il faut toutefois suivre l'avis du médecin, surtout en ce qui a trait à l'exposition aux rayons UV, car ils entraînent un vieillissement prématuré de la peau.

Dans certains cas, le dermatologue pourra pratiquer l'extraction de comédons avec un instrument approprié ou il injectera un médicament dans de gros kystes récalcitrants ou dans des cicatrices surélevées.

Et si les cicatrices persistent? Eh bien, lorsque l'acné est finalement enrayée, on pourra avoir recours à la chirurgie cosmétique et à divers traitements esthétiques afin d'améliorer l'apparence de la peau. Toutefois, le traitement précoce demeure la meilleure prévention, car aucune cicatrice ne peut malheureusement être complètement effacée.

Cette chronique Santé + Info est réalisée grâce à la collaboration du Groupe La Mutuelle et de l'Association des dermatologistes du Québec

ERRATUM

Les prix pour les voyages à New York et Daytona auraient dû se lire avec la mention: occupation quadruple.

ESCAPADE 2000

SHERBROOKE
19, rue King Est
563-5344

COATICOOK
90, rue Child
849-2715

Permis du Québec

62090

VENTE DE DÉMONSTRATEURS

chez

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

LUMINA
VAN

1994

15 694\$*

* transport en sus,
préparation incluse,
bas millage

transmission automatique

- moteur V-6, 3.1 litres - 7 passagers - chauffe-moteur - radio AM-FM - sac gonflable et plus

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

Le Service Prioritaire

Assistance
ROUTIERE 24Voyez un de nos
conseillers aux
ventes
aujourd'hui

4339, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST 823-4343

62173

Pour tout renseignement gouvernemental



Micheline CARBONNEAU

Communication-Québec

Programmes de rénovation

Dans le cadre de son plan de relance, le gouvernement du Québec a mis en place trois programmes d'aide à la rénovation domiciliaire, soit:

- RéparAction;
- Virage rénovation;
- PRIL + (immeubles locatifs)

Nous traiterons cette semaine de RéparAction.

Pour les propriétaires-occupants à faible revenu

Le programme «RéparAction» vise à aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu, désireux de remettre en état leur maison ou leur logement en y effectuant des réparations majeures en matière de sécurité ou de salubrité.

La maison ou le logement doit nécessiter des réparations d'au moins 2000\$ et les travaux doivent viser à corriger une ou plusieurs déficiences majeures en rapport avec au moins un des éléments suivants: la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité, la sécurité-incendie.

La subvention qui sera versée par la société d'habitation du Québec pourra atteindre 75% du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 7 500\$.

Le pourcentage de l'aide financière varie entre 5% et 75% selon le revenu et la taille du ménage. Prenons le cas d'un ménage de 2 ou 3 personnes: le pourcentage d'aide accordée sera de 75% du coût des travaux admissibles, si le revenu annuel du ménage est de 19 000\$ ou moins, mais il ne sera que de 5% si le revenu se situe entre 27 001\$ et 27 500\$.

Pour informations

Prenez note que les informations contenues dans cette chronique ne constituent qu'un résumé du programme; d'autres modalités s'appliquent.

Pour obtenir des renseignements, vous devez d'abord prendre contact avec votre municipalité ou votre MRC. On vous aidera à déterminer si vous êtes admissible au programme et à remplir le formulaire de demande.

Dans la chronique de la semaine prochaine, nous présenterons un résumé du programme «Virage rénovation».

POUR JOINDRE
COMMUNICATION-QUÉBEC
Sherbrooke: 820-3000
Drummondville: 475-8777
Thetford Mines: 338-0181
Ailleurs, sans frais:
1 800 363-1363

60720

L'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay

La facture dépasse déjà le million et demi \$

Rollande PARENT Montréal (PC)

L'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec, abattu dans la pinède d'Oka le 11 juillet 1990, a entraîné jusqu'ici des coûts totalisant 1 517 613 \$.

Après 102 jours de travaux, l'enquête ne pourra procéder aujourd'hui.

Les Mohawks nient toute association avec des membres du crime organisé

Montréal (PC)

Un chef mohawk a démenti l'information voulant que des Warriors de la réserve de Kahnawake se soient associés à des membres du crime organisé pour faire le trafic de cocaïne, affirmant que ce n'était que de la propagande conçue pour permettre à la police d'entrer sur la réserve.

Le grand chef de Kahnawake Joe Norton a déclaré que l'article paru dans le quotidien Le Soleil, de Québec, qui citait des sources policières non identifiées, pourrait aussi servir à la police pour justifier une perquisition à l'intérieur de la réserve.

«Les forces de l'ordre veulent tellement entrer dans la réserve qu'elles vont dire et faire n'importe quoi», a dit M. Norton au cours d'un entretien téléphonique. Cela permettrait de justifier une intervention policière musclée.

La Gendarmerie royale du Canada n'a pas voulu confirmer ou démentir l'existence d'une enquête sur la présumée alliance entre des membres de la Société des Warriors et des leaders du monde interlope du nord de Montréal.

Mais le sergent Claude Lessard de la GRC a affirmé que celle-ci «qui est à préparer ses effectifs et ses ressources en prévision de l'offensive fédérale de répression de la contrebande de cigarettes - prend l'affaire au sérieux».

Le Soleil écrivait hier que la GRC et plusieurs autres services de police collaboraient depuis des mois sur une filière Warriors-crime organisé. Selon le quotidien, des personnalités du crime organisé auraient conclu une entente avec des Warriors et un chef mohawk pour

Grande-Baleine

Les citoyens ont la parole

Québec (PC)

Le débat environnemental sur le projet hydroélectrique de Grande-Baleine atteint un nouveau stade: les groupes et les citoyens pourront commenter à compter d'aujourd'hui la qualité de l'étude d'impact que Hydro-Québec a produite en août sur le projet.

«Il ne s'agit pas d'évaluer le projet lui-même, mais d'évaluer la qualité de l'étude d'impact d'août 1993», a expliqué hier Pierre Després, coordonnateur au Bureau d'examen du projet Grande-Baleine.

Au cours des 130 prochains jours, les témoins désireux de produire une opinion pourront donc présenter leurs vues par écrit auprès du Bureau d'examen public du projet Grande-Baleine.

Ces vues devront porter dans un premier temps sur l'étude d'impact, notamment pour déterminer si cette étude est «suffisante et de qualité adéquate» pour permettre une évaluation complète du projet.

À la suite de ces représentations, les cinq commissions qui se penchent sur le dossier pourront ou bien déclarer que l'étude présentée par Hydro-Québec est suffisante, ou bien juger le document insuffisant et demander à la société d'État des précisions ou des questions additionnelles.

C'est seulement par la suite qu'il y aura tenue d'audiences publiques sur Grande-Baleine.

Les cinq commissions qui se penchent sur le dossier se sont regroupées en janvier 1992, par souci d'efficacité.

L'étude préliminaire d'impact réalisée par Hydro-Québec compte 5000 pages et soutient que le projet Grande-Baleine est nécessaire pour satisfaire les besoins énergétiques du Québec. Il n'aura que des impacts «modérés, locaux et atténuables», prétendent les autorités hydro-québécoises.

Mais dans des réactions préliminaires, les porte-parole des Cris avaient protesté contre le document d'Hydro-Québec.

Le directeur exécutif du Grand Conseil des Cris, Bill Namagoose, avait rappelé que sa communauté n'a pas été consultée sur ces travaux qui vont dévaster les deux-cinquièmes de notre territoire».

d'hui. L'assistant du coroner sera en Couf supérieure où l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPO) cherche à obliger le coroner à user de tous ses pouvoirs, dont celui de contraindre les témoins mohawks à témoigner.

Au seul bureau du coroner à Québec, au 3 février 1994, les factures totalisaient 523 641 \$.

Sont inclus dans ce montant, les honoraires du coroner Gilbert (143 883 \$), ceux de son assistant Richard Masson et d'un analyste

(194 010 \$), les frais de transcription (64 548 \$), les frais de traduction simultanée (23 639 \$), la facture de Me Jacques Bellemare (65 267 \$) qui avait travaillé au démarrage de l'enquête, celle de Me Yves Ouellette (22 047 \$) pour des conseils juridiques fournis au coroner Gilbert, les compensations versées aux témoins (1713 \$) et des frais divers (8531 \$).

Du côté du palais de justice, les coûts sont également importants.

Selon les informations fournies par le gérant Jean Pelletier, l'occupation de la salle 5.15 à raison de trois jours semaine depuis plus d'un an a coûté, approximativement 140 000 \$.

À ce montant, il faut ajouter les salaires versés au greffier audienier pour les 102 jours d'enquête (11 220 \$), au huissier du coroner et à l'agent de sécurité (9282 \$ chacun).

Il a été impossible de comptabiliser les frais encourus par les préposés à l'enregistrement des témoignages et par les techniciens chargés du montage et démontage des micros.

Du côté de la Sûreté du Québec, la facture des trois avocats agissant pour le directeur général Robert Lavigne, le directeur adjoint Marc Lizotte et la Sûreté du Québec s'établit à quelque 400 000 \$.

S'ajoute à ce montant le salaire de l'inspecteur Bernard Arsenault qui assiste à la plupart des séances de travail (30 000 \$) et celui d'un technicien (20 000 \$) qui a fait no-

tamment les copies des cassettes vidéos sur lesquelles on retrouve des images tournées dans la pinède d'Oka et qui sont fort utiles pour stimuler les mémoires défaillantes.

Toujours pour la Sûreté du Québec, les coûts reliés à la photocopie de documents requis à l'enquête sont évalués à 14 205 \$.

Pour sa part, l'Association des policiers provinciaux du Québec a déboursé jusqu'ici quelque 120 000 \$, majoritairement pour s'assurer la présence constante d'un avocat.

On peut aisément extrapoler que la Corporation des relations professionnelles des officiers de la Sûreté du Québec qui regroupe les policiers supérieurs, non syndiqués, a versé elle aussi quelque 120 000 \$ à son procureur.

Il a été impossible de connaître les honoraires de Me Richard Corriveau qui représente les deux communautés mohawks de Kanesatake et Kahnawake.

Selon un membre du Conseil de bande de Kanesatake, celui-ci puise les honoraires de Me Corriveau dans un poste budgétaire non spécifiquement désigné sous le nom de «support de la bande», fourni par le ministère des Affaires indiennes.

Puisqu'il faut risquer une approximation, nous retenons que le montant versé à Me Corriveau est de 120 000 \$, soit le même que celui versé par l'Association des policiers provinciaux du Québec à son procureur.



Joe Norton

entreposer des cargaisons de cocaïne sud-américaine.

À Ottawa, le Solliciteur général Herb Gray a évité de répondre aux questions du leader du Bloc québécois Lucien Bouchard. M. Gray a dit à la Chambre des communes qu'il avait demandé à la GRC de lui faire un rapport sur la dépêche du Soleil.

M. Bouchard a demandé en Chambre pourquoi la GRC n'intervenait pas. «Se pourrait-il, par hasard, que le gouvernement ait demandé à la GRC de ne pas intervenir?»

La Sûreté du Québec et la GRC patrouillent les autoroutes voisines de la réserve mohawk, mais ni la Sûreté ni la GRC ne sont entrées dans Kahnawake même depuis 1979, quand la réserve s'est dotée de sa propre police.

Le Bureau de la nation mohawk, siège social de la Société des Warriors, a fait savoir que ses représentants n'étaient pas disponibles pour commenter cette affaire, hier. Mais selon Kenneth Deer, un rédacteur de journal qui a souvent pris la parole au nom des Warriors, le rapport «fait paraître toute la communauté de Kahnawake coupable».

120 960 minutes gratuites
(et pas une seconde de plus)

3 MOIS D'APPELS ILLIMITÉS* EN VOUS ABONNANT POUR 12 MOIS



SEULEMENT 299\$ Nokia 100

Bell Mobilité

Enfin libre

Agent autorisé

AUDIOTEC

3040, RUE KING OUEST, 562-9262

61710

Faites vite!

NOUS CHANGEONS NOS HABITUDES POUR 5 JOURS!

Du 14 au 18 février 1994



Le plus grand concessionnaire de Volkswagen en Estrie liquide plus de 100 voitures en 5 jours. Vous payez le plus bas prix avec des remises variant de

500\$ à 2 200\$ garanties.

Sherbrooke AUTOMOBILE



2959, rue King Ouest Sherbrooke, Québec 569-9111

SHERBROOKE INFINITI

INFINITI G20

Une berline sport de luxe

- Traction avant. Suspension à bras multiples
- Différentiel autobloquant à couplage visqueux.
- Freins ABS
- Entièrement équipée

299\$*/48 mois



Préparation et transport inclus.

Synonyme de perfection, luxe, sécurité et performance

INFINITI J30

Proclamée-meilleure voiture de luxe en 1993 par l'Association des journalistes automobiles du Canada.



Préparation et transport inclus.

499\$*/48 mois

Visitez notre salle d'exposition sans tarder

4280, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST 823-8008

SHERBROOKE



INFINITI



NISSAN

« Meilleur design de l'année. »

- Revue International Design Magazine



L'Altima XE 1994

À PARTIR DE

17 690 \$*

5,8 % Financement garanti pour 48 mois**

Si la beauté vient autant de l'intérieur que de l'extérieur, l'Altima de Nissan affiche une beauté parfaite.

La revue *International Design Magazine* lui a récemment décerné le prestigieux *Prix I.D.*, à la fois pour l'élégance de ses formes extérieures et pour l'ergonomie de son intérieur.

Raffinée jusque dans les moindres détails, elle offre des caractéristiques habituellement réservées aux voitures de haute gamme : différentiel autobloquant à visco-couplage, suspension à contrôle du pincement et coussins gonflables aux deux places avant.

Le plus beau, c'est qu'elle constitue également le « Meilleur achat parmi les voitures importées », selon la revue *Motor Trend*, et qu'elle était la nouvelle signature la plus vendue en Amérique du Nord, pour l'année modèle 1993.

Passez chez votre très sympathique concessionnaire Nissan qui se fera une fierté de pavaner pour vous sa beauté parfaite.

Les banques chargent en moyenne 9,5 % d'intérêt sur un prêt-auto d'une durée de 48 mois. Chez Nissan, nous vous offrons 5,8 % garanti pour 48 mois.

MONTANT FINANCÉ	COÛT D'EMPRUNT À 5,8%	COÛT D'EMPRUNT À 9,5%	VOS ÉCONOMIES
12 500\$	1 536\$	2 573\$	1 037\$
15 500\$	1 843\$	3 088\$	1 245\$
17 500\$	2 150\$	3 603\$	1 453\$
20 000\$	2 457\$	4 118\$	1 661\$

Les coûts d'emprunt sont basés sur un financement de 48 mois.

NISSAN MAGOG
427, boul. Bourque
Omerville
843-8145

très
Votre sympathique
concessionnaire



SHERBROOKE NISSAN
4280, boul. Bourque
Rock Forest
823-8008

*P.D.S.E. pour l'Altima XE 1994 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. **Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Selon les ventes des nouvelles signatures de l'année-modèle 1993, en date de mars 1993, publiées dans Ward's Automotive Reports et Canadian CompuSearch Registration Data.